

BULLETIN MUNICIPAL VERT DE LANTIER

BIENVENUE BRIGITTE!

Les membres du conseil municipal ainsi que les membres du comité environnement sont très fiers d'accueillir au sein de leur équipe Brigitte Voss au poste de Responsable du service de l'environnement et inspectrice en environnement.

Depuis le 5 septembre dernier, Brigitte est responsable de tout ce qui touche au domaine de l'environnement sur le territoire de la municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec elle pour toute question relative à l'environnement au **819-326-2674** ou par courriel à l'adresse suivante : environnement@municipalite.lantier.qc.ca. Elle se fera un plaisir de vous répondre et d'aller vous rencontrer si nécessaire!

RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES

À chaque automne, une quantité importante de feuilles mortes sont emmagasinées dans des sacs de plastiques et envoyées directement aux sites d'enfouissement. Or, de façon naturelle, les feuilles mortes se décomposent et se transforment en humus, une matière riche comme le compost qui contribue à la santé du sol.

Si votre habitation est entourée de la forêt, utilisez une bâche, une vieille nappe ou un vieux drap afin d'amasser vos feuilles mortes. Une fois le nettoyage terminé, vous n'avez qu'à transporter vos feuilles dans le bois et le tour est joué! Les feuilles se

décomposeront d'elles-mêmes et sans trop d'efforts, vous contribuerez à réduire la quantité de déchets enfouis!



COMMENT RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS – LES 3R-V

Le recyclage est un moyen de réduire le montant de déchets mais pour avoir de véritables résultats, il faut idéalement :

Réduire · Réutiliser · Recycler · Valoriser

Réduire

D'abord et avant tout, il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons. Par exemple :

- Évitez d'acheter des aliments emballés en portions individuelles. Achetez plutôt des aliments en vrac;

- Échangez journaux, revues et livres avec vos amis ;
- Écrivez au recto et au verso d'une feuille avant de la mettre au recyclage.
- Etc.

Réutiliser

Donnez une deuxième vie à vos objets! Par exemple :

- Donnez les vêtements que vous ne portez plus au bazar paroissial ou aux organismes d'entraide communautaire ;
- Faites de torchons à partir de vêtements de coton, draps et serviettes tâchés ou abîmés;
- Utilisez des piles rechargeables;
- Emballez les cadeaux dans des sacs réutilisables ou réutilisez le papier d'emballage ;
- Apportez une tasse ou un verre au travail au lieu d'utiliser des verres jetables ;
- Etc.

Recycler

Lorsque nous ne pouvons plus réutiliser nos objets, nous pouvons alors les recycler. Un peu d'organisation facilitera le recyclage du plastique, papier et carton.

Valoriser

Dites vous que chacun de vos objets a une valeur, il n'en tient qu'à vous de l'exploiter.

- Un minimum de réparation, un peu de peinture et voilà un

meuble désuet devenu une œuvre d'art ;

- Vos objets devenus sans intérêt pour vous, peuvent facilement être de petits trésors pour d'autre. Apportez-les au bazar paroissial ou faite une vente de garage !

LES SACS DE PLASTIQUE : UN VÉRITABLE FLÉAU

Au Québec, plus d'un milliard de sacs de plastique seraient envoyés chaque année dans les sites d'enfouissement. De plus, ils prennent jusqu'à 400 ans pour se décomposer.

De plus en plus de consommateurs utilisent des sacs réutilisables pour faire leurs emplettes.

Joignez le pas et réduisez ainsi à la source une quantité phénoménale de sacs de plastique qui seront enfouis inutilement!

Lors de vos emplettes, réutilisez les sacs de plastique que vous avez déjà amassés. Utilisez également des sacs réutilisables (sacs à dos, sacs de coton, etc.). La plupart des grands magasins d'alimentation et les pharmacies vendent maintenant des sacs réutilisables.



Le comité de l'environnement